

Brevet Technique des Métiers

Date de l'enregistrement : 20/09/2023

Date d'échéance : 20/09/2028

RNCP 38046

Certificateur : CMA France

BTM TOILETTEUR CANIN ET FELIN

Contexte professionnel

Le toiletteur canin et félin assure les activités de toilettage des chiens et des chats de toute race dans le respect du bien-être de l'animal en vue de le présenter en exposition. Il procède aux opérations préalables à la toilette et met en œuvre des techniques variées de toilettage exclusivement dans le respect du standard des races considérées. Il accueille le propriétaire de l'animal, s'assure de la faisabilité de la demande. Il conseille le client sur la mise en valeur de l'animal et le renseigne sur la réglementation des expositions. Il effectue la vente de produits additionnels et veille au nettoyage et à la désinfection des locaux et des matériels.

Objectifs

- ° Préparer la prestation de toilettage, d'un chien ou d'un chat
- ° Réaliser le toilettage complet d'un chien ou d'un chat en vue d'une exposition
- ° Assurer le développement commercial du salon de toilettage
- ° Assurer la gestion du salon de toilettage et l'animation de l'équipe

Tarifs

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pour la formation continue le coût peut être pris en charge par différents financeurs. Autres situations : nous consulter.

Public et conditions d'accès

Public **contrat d'apprentissage** :

Jeunes de 16 à 29 ans pour un contrat d'apprentissage.


(dérogations possibles : se renseigner auprès de **CMA FORMATION Artisanat Mulhouse**).

Autres publics : **nous consulter**.

Prérequis : La certification est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes : Titre de niveau 3 (CTM Toiletteur canin, félin et NAC ou BPA travaux de l'élevage canin et félin ou BPA option éducateur canin), BAC professionnel conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin (CGECF), Expérience professionnelle de 5 ans dans le métier (hors temps d'apprentissage).

Effectif minimum par classe : **4** apprenants.

Effectif maximum par classe : **18** apprenants.

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. **Référent handicap** : Nizard KAROUI

Contacts

CMA FORMATION Artisanat Mulhouse

21 Rue Joseph Cugnot

68200 MULHOUSE

☎ 03.89.33.18.90

✉ cfam@cm-alsace.fr

Développeuses de l'apprentissage

Céline FRITSCH / Laure GRESSER

✉ developpeurs68@cm-alsace.fr


cfaa-mulhouse.fr

cm-alsace.fr

 www.facebook.com/cfaa68200

 www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Lieu et date

 La formation se déroule à CMA FORMATION Artisanat Mulhouse.

 Se renseigner auprès de CMA FORMATION Artisanat Mulhouse.

Durée de la formation – délai d'accès

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 1 année en alternance. Début de la formation au mois de septembre. La durée moyenne par année de formation est de 12 semaines au CFAM et de 37 semaines en entreprise.

Modalités de validation

Les épreuves de certification comportent des évaluations en cours de formation et des épreuves ponctuelles. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques. La formation en entreprise est prise en compte.

Modalités de formation

Cette formation est accessible en Contrat d'Apprentissage et en Contrat de Professionnalisation. Autres : nous consulter.

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle	Taux de poursuite d'étude
------------------	----------------------	----------------------------------	---------------------------

100 % **93 %** **100 %**

Source :
Enquête faite par l'OF

PROGRAMME

Modules professionnels

Techniques de toilettage, technologie, zootechnie, vente produit et prestation.

Méthodes pédagogiques

Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation. Formation pratique en salon pédagogique équipé. Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle). Alternance entreprise / centre de formation.

Modalités d'évaluation

Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation. Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers : des examens blancs, des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques) et des évaluations et suivis en entreprise.

Modules généraux

Communication, arts appliqués et cultures artistiques, anglais, méthodologie dossier professionnel, étude de cas, résolution de problème, prévention des risques professionnels.

Équipement technique

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation : Locaux modernes. Matériel et équipement des plateaux techniques. Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet. Logiciels professionnels. Espace de travail personnel, compte OFFICE365.

Intervenants

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en nous contactant.

APPRENTI-ARTISAN.ALSACE
Découvrez nos offres d'apprentissage

Chambre des Métiers de l'Alsace
CMA FORMATION
ARTISANAT MULHOUSE

COIFFURE - TOILETTAGE
AUTOMOBILE - VENTE

Conditions générales de vente :

